

Vivre à Baryols

N°
22

Votre Bulletin Municipal

Janvier 2023



PETITES VILLES DE DEMAIN

Les projets en cours
page 7

COMITES DE QUARTIERS

Quoi de neuf pour les
comités de quartiers ?
page 13

LA ROUGUIERE

Découvrez le futur
projet de la Place de la
Rouguière page 18



Retour en images

Commémoration du 31 juillet 2022



Madame le Maire commémorait le 31 juillet 2022 le 78ème anniversaire des combats du maquis du Bessillon et du massacre des 18 résistants du 27 juillet 1944.

”

Date ô combien symbolique pour nous Barjolais qui nous rappelle l'importance et le devoir de rendre hommage aux victimes qui ont sacrifié leur vie en tombant sous les balles ennemies.

Commémoration de la Libération de Barjols le 19 août 2022 au monument Martin Bidouré

”

Il y a 78 ans, jour pour jour, notre commune fut libérée après des années de guerre et d'occupation.

Commémorer la libération de Barjols, c'est mettre à l'honneur et en lumière les symboles de cette période poignante qui représente notre histoire Barjolaïse.[...]

N'oublions jamais notre histoire et nos valeurs républicaines qui forment aujourd'hui notre société.

Commémoration du 19 août 2022



Commémoration du 11 novembre 2022



Anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, Commémoration de la Victoire et de la Paix et hommage rendu à tous les morts pour la France

”

Cette cérémonie met à l'honneur et salue la mémoire de nos morts qui ont donné leur vie pour la Patrie et défendre le sol de leur pays dans l'enfer et la terreur.

C'est en leur nom que la France et l'Allemagne se sont réconciliées. Une preuve de paix et de fraternité qui a su dépasser la haine pour désormais marcher main dans la main.

Chères Barjolaises, chers Barjols,

En ce début d'année, je veux tout d'abord vous adresser, en mon nom et au nom de l'équipe municipale mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de paix pour cette nouvelle année.

Pour la 1^{ère} année depuis notre élection nous avons pu, mon Conseil Municipal et moi-même, vous présenter nos vœux lors d'un moment convivial au cours duquel nous vous avons exposé nos projets en cours et à venir.

Cette année, j'en appelle à la vigilance de tous dans notre comportement quotidien pour minimiser nos dépenses énergétiques et notre impact sur l'environnement.

En effet, le deuxième semestre 2022 a été marqué par des épisodes caniculaires à répétition : le dérèglement climatique ne fait plus de doute entraînant de manière préoccupante l'assèchement de nos cours d'eau, de nos sources et de fait mettant en danger notre bio diversité et nos ressources. Nous devons être plus responsables dans notre manière de consommer afin que notre ressource en eau potable ne soit pas impactée.

Il en va également de la responsabilité de chacun, dans nos bâtiments publics, administratifs, associatifs, sportifs, nos écoles, de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage.

La municipalité, dans ses actions au quotidien et les projets qu'elle met en œuvre, agit et maintient le cap qu'elle s'est fixé pour notre commune.

Parmi nos engagements : Le renforcement de la protection de l'environnement, notre récente labellisation niveau 1 Territoire Durable et Engagé en est la reconnaissance, un dialogue renforcé avec les habitants à travers des réunions de Comité de Quartier et des Commissions Extra Municipales, la poursuite des actions pour la sobriété énergétique des équipements communaux, le maintien ou le soutien à de nombreuses manifestations communales afin de favoriser le lien social entre les habitants. Nous avons besoin de cette intelligence collective pour bâtir un village résilient et solidaire.

En plus de ces priorités, nous avançons sur les projets majeurs du mandat. Une nouvelle tranche de travaux pour la rénovation de notre place de la Rouguière a été engagée en ce début d'année 2023, vous trouverez les détails dans les pages suivantes.

Dans ce bulletin, vous retrouverez également un bilan des événements et actions menées ainsi qu'une rétrospective des nombreuses animations qui vous ont été proposées tout au long

des mois passés. Chacun a pu goûter au plaisir de se retrouver lors des manifestations festives, culturelles et des soirées musicales qui ont rythmé l'été, mais également celles d'automne et d'hiver avec en plus notre désormais traditionnel marché de Noël, qui a émerveillé petits et grands en dépit du mauvais temps.

Ce début d'année a commencé sous les bons augures de la Saint Marcel, fête ô combien chère à nous tous, qui n'avait pu se dérouler depuis 2 ans. Nous avons pu ressentir une communion et un apaisement certainement lié au fait de retrouver la joie de célébrer notre Saint Patron.

Notre commune est impliquée dans le dispositif Petites Villes de Demain, nous vous présentons dans ces pages : cette « boîte à outils » qui propose des aides et des possibilités de financement très intéressantes pour Barjols, afin de continuer à améliorer notre cadre de vie.

Pour cette nouvelle année, j'appelle de mes vœux que le climat général s'apaise enfin, que la bienveillance et la solidarité soit une source de joie pour tous. J'en profite pour remercier nos services et nos associations toujours très actifs pour apporter leur aide.

Je tiens à remercier sincèrement tous ceux qui œuvrent au quotidien, notamment pour les plus fragiles d'entre nous, à titre professionnel ou bénévolement : leur action est essentielle et leur engagement une vraie source d'espérance.

Que la prospérité et le dynamisme de notre commune continue la voie ascendante prise ces deux dernières années.

Je vous souhaite une très belle année empreinte de sérénité et de réussite.

Prenez soin de vous et de tous ceux que vous aimez !



CATHY VENTURINO-GABELLE
Maire de Barjols



De nombreux travaux ont été réalisés durant l'année 2022, les tranches "ferme et optionnelle 1" de la Place de la Rouguière ont été terminées mais également de multiples réparations et petits travaux de rénovation effectués par notre Service Technique notamment dans les écoles, les bâtiments communaux, le cimetière. C'est un travail permanent de surveillance et d'entretien qui s'impose pour le confort de la vie quotidienne des habitants.

JACQUES CUCCHI

Conseiller Municipal
Délégué Travaux - Voirie



Cimetière communal

Les agents municipaux de la ville ont réalisé et aménagé un nouvel espace cinéraire afin de permettre aux familles de commémorer la mémoire de leurs êtres chers.

Un nouveau columbarium a également été installé au jardin du souvenir proposant désormais 12 places supplémentaires consacrées au recueillement et au souvenir des défunts.

Rue Frédéric Mistral

Les travaux rue Frédéric Mistral se sont achevés jeudi 29 septembre 2022. L'intervention a permis la rénovation du pluvial et a également permis de remettre à neuf la chaussée ainsi que de créer un caniveau central.

Le Service de l'Eau est également intervenu afin de changer les canalisations et remettre au norme les branchements d'eau et d'assainissement.

Ainsi la rue Frédéric Mistral a été rouverte à la circulation toujours en sens unique interdite au départ Rue de la République. Nous vous prions de bien respecter la signalisation mise en place.



Toiture local Tennis Club Barjolais

La toiture du local du Tennis Club Barjolais est actuellement en travaux. Les agents du Service Technique ont débuté cette refection afin de régler le problème de fuite de la toiture et de mettre en place des gouttières.



PIERRE FABRE

Conseiller Municipal

Travaux des Tanneries

La signature de l'acquisition des terrains des Tanneries va intervenir fin janvier 2023. En effet, et jusqu'à présent, la Mairie n'est pas propriétaire des bâtiments. De ce fait, aucuns travaux d'étude ou d'aménagement ne peut être entrepris avant cette signature.

Grange parking Plent

Suite à un risque d'effondrement de la grange située au parking Plent, la municipalité a pris la décision de faire démolir cette structure durant le mois d'octobre par le groupe IONYX afin d'éviter tout risque d'accident. Pour le moment aucun projet n'a été envisagé. Nous ne manquerons pas de vous informer sur le devenir de cet espace le moment venu.



Lavoirs de la fontaine du Boeuf

Des calades ont pris place autour des lavoirs de la fontaine du Boeuf. Réalisés par le Service Technique, ces travaux ont permis d'unifier cette place pleine d'histoire.



ALAIN VAURY
Adjoint Délégué
Urbanisme - PLU

Chemins communaux

L'entretien de nos chemins se poursuit !

En effet, les chemins communaux font quotidiennement l'objet de rénovation, réaménagement et entretien par le Service Technique pour maintenir ces nombreux kilomètres en état.



SEBASTIEN LEDESMA
Conseiller Municipal



Valoriser notre patrimoine, une manière concrète de garder une trace de l'histoire de notre commune et de son héritage. Il nous permet de faire découvrir aux curieux et aux touristes l'histoire du village à travers celle des vieilles pierres ! 2022 aura vu l'aboutissement de nombreuses réfections du petit patrimoine de Barjols.

STEPHANIE GOUDAL-ORIONE

Adjointe Déléguée
Patrimoine, Tourisme
Développement Economique

Journées Européennes du patrimoine

Les Journées européennes du patrimoine sont l'occasion de promouvoir le patrimoine sur les réseaux et de faire découvrir à tout un chacun les richesses de son village pas forcément accessibles le reste de l'année.

Cette année les orgues de la collégiale ont pu ainsi être visités et leur histoire dévoilée par des professionnels de cet instrument si complexe et trop souvent méconnu.

Un grand merci aux jeunes de la Jouvent pour leur implication dans l'élaboration de plaques "avant/après" installées aux endroits stratégiques de la commune, un cheminement qui permet à tous de découvrir ou redécouvrir l'histoire de Barjols.



Monument aux morts

Le monument aux morts a connu une rénovation de ses inscriptions que le temps avait effacé ainsi qu'un nettoyage de son bas relief redonnant vie à ce témoin de la grande guerre sculpté par Jules Recubert. Un travail minutieux a ainsi été réalisé durant le mois de juillet 2022 par les apprentis d'Auteuil. Ces réalisations devenus nécessaires ont redonné toute la splendeur et l'éclat à ce monument, rempli d'histoire, pour permettre à l'ensemble des Barjolaises et des Barjolais de redécouvrir leur monument restauré et entretenu. Ce rechapage a été réalisé pour un montant total de 3676€ dont la région PACA a subventionné 50% de la somme, soit une subvention de 1838 euros. Prochainement, une rénovation complète du parvis du monument aux morts va être entreprise par le Service Technique pour une meilleure mise en valeur.

Orgues de la collégiale

Les orgues de la collégiale, classés aux monuments historiques, ont dû subir un profond nettoyage, tant attendu, pour pouvoir retrouver leurs sonorités uniques et permettre aux organistes de jouer de façon optimale. La commune remercie les facteurs d'orgue, M. CABOURDIN et M. GUIGNARD, qui ont œuvré à cette restauration, pour leur travail minutieux si essentiel au maintien de ce trésor patrimonial. La Région PACA a financé 40% et la DRAC 40% de ce travail soit 12 404€ sur un total de 15 504€ H.T, non assujéti à la T.V.A.



Rédaction convention d'Opération de Revitalisation du Territoire

Une convention ORT a été rédigée et sera signée fin janvier 2023 pour mener 22 actions "Petites Villes de Demain" sur notre Commune. Cette convention cosignée entre la Commune, la Communauté de Communes Provence Verdon, l'Etat et la Banque des territoires acte le projet de territoire de Barjols jusqu'en 2026.

Elle comprend 5 grandes orientations dont une orientation transversale (La cinquième) :

- Orientation 1 : Assurer une offre de logement de qualité et diversifiée en limitant l'étalement urbain.
- Orientation 2 : Conforter la position de centre bourg de Barjols par le maintien et le développement d'équipements et de services publics.
- Orientation 3 : Pérenniser l'offre commerciale et économique et développer de nouveaux modèles autour du tourisme et du développement durable.
- Orientation 4 : Faire de l'espace public le fil conducteur de l'amélioration du cadre de vie et de l'attractivité de la commune.
- Orientation 5 : Inscrire la commune dans la durabilité.

Echantillon d'actions sur les 22 présentes dans la convention : La rénovation de la piscine municipale, l'aménagement de l'espace public (Rougrière, rue de la République, entrée de ville des anciennes Tanneries).

Etude CEREMA

Une aide financière de la Banque des Territoires et du Cerema a permis de financer 80 % d'une étude de circulation et de mobilité d'un montant de 19 320€ T.T.C et un reste à charge pour la commune de 3 864€ T.T.C. Cette étude est actuellement en cours. Menée par le Cerema, elle aboutira à des propositions d'aménagement de la rue de la République, de connexions avec la zone des Carmes et la zone de la coopérative, ainsi qu'une réflexion sur le stationnement, la signalétique et le développement des mobilités douces (Vélo, marche).

Audit énergétique

En parallèle, un audit énergétique est actuellement en cours sur l'ensemble des bâtiments communaux (35 300 € H.T dont 7 % subventionnés par le programme ACT-EE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique) et 70 % par la Région SUD Provence-Alpes-Côte-d'Azur soit 24 710€ H.T reste à charge pour la commune de 8 119€. Menée par le bureau d'études QCS Services, cette étude fournira un relevé des performances énergétiques actuelles de ces bâtiments, des préconisations de travaux ainsi qu'une évaluation des gains énergétiques à venir. Fera suite à cet audit la réalisation de rénovations énergétiques sur les bâtiments dès fin 2023.



Amélioration de l'habitat - OPAH-RU

Dans le cadre de la démarche Petites Villes de Demain, une OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain) sera lancée en février 2023 sur notre commune pour une durée de 5 ans. L'OPAH-RU est un dispositif incitatif pour l'amélioration du parc privé de logements dans les centres anciens. Elle encourage les propriétaires occupants et bailleurs à la requalification de l'habitat privé ancien, par des aides techniques, administratives et financières. Les partenaires financiers sont multiples : l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat, la Région PACA SUD, le Conseil Départemental du Var, la Communauté de Communes Provence Verdon. L'OPAH-RU intervient dans plusieurs domaines : Lutte contre l'habitat indigne, maîtrise de l'énergie, adaptation des logements aux personnes âgées et à mobilité réduite, accompagnement des copropriétés fragiles ou dégradées, rénovation de façades.

Vous pouvez retrouver jusqu'au 5 février la convention OPAH-RU pour consultation à l'accueil de la mairie (Périmètre, montant prévisionnel de l'opération, participation des différents partenaires, déroulement...).



Les jeunes de Barjols toujours aussi investis pour leur village ! Le Conseil Municipal des Jeunes poursuit le développement de son projet en faveur des activités jeunesse. La Communauté de Communes Provence Verdon reprend la gestion de l'accueil jeunes géré jusqu'à présent par la commune de Barjols.

CELINE PETIT
Adjointe Déléguée
Education Jeunesse

Noël des enfants

Pour les fêtes de Noël, l'école maternelle a assisté à une séance cinéma à l'Odéon de Barjols le lundi 12 décembre 2022.

L'école élémentaire a, quand à elle, assisté à un spectacle "Far West" le jeudi 8 décembre 2022 à la salle des fêtes.

Enfin, les deux écoles se sont retrouvées pour participer à la boum et au goûter de Noël le vendredi 16 décembre 2022 où chaque enfant a reçu des cadeaux et des chocolats offerts par le père Noël.



Nouveauté dans les écoles

Madame OLINGER, qui a succédé à monsieur MOUTONNET, est depuis la rentrée scolaire la nouvelle directrice de l'école élémentaire.

Aménagements dans les écoles

Le Service Technique continue d'intervenir dans les écoles pour effectuer des travaux d'entretien et de remise en état extérieur comme intérieur.

A l'école élémentaire, une barrière coulissante a été posée pour assurer la sécurité des enfants durant les heures scolaires.

A l'école maternelle, trois carrés potager ont été créés par le Service Technique pour le jardin des enfants.



Chantier Jeunes "La Jouvent"

Du 12 au 15 juillet, l'espace ado « La Jouvent » a organisé des chantiers jeunes en partenariat avec le service jeunesse de la Communauté de Communes Provence Verdon ainsi que le service technique de Barjols.

Les jeunes ont ainsi réalisé plusieurs actions sur la commune telles que le nettoyage de fontaine, le ramassage des déchets ainsi que la fabrication d'un poulailler et d'un potager à l'école maternelle Pierre PERRET. Ces actions ont permis de sensibiliser les plus jeunes à l'environnement tout en partageant des instants de convivialité.

Le 15 juillet 2022, les participants ont été récompensés et félicités pour leur travail en présence de Madame le Maire, Cathy VENTURINO-GABELLE.



Maquette réalisée par le CMJ

Conseil Municipal des Jeunes

Mercredi 26 octobre 2022, les jeunes du CMJ ont participé au Conseil Municipal adulte afin de présenter leur projet pour l'espace des Tourtouires. En effet, le CMJ travaille depuis son élection, à l'aménagement d'un skate parc et à l'amélioration du city parc avec l'installation d'un filet de protection et éventuellement d'un sol en gazon. Les jeunes ont aussi échangé sur la programmation du cinéma l'Odéon et ont fait quelques propositions de fonctionnement pour l'année 2023.

Espace Jeunes : La Jouvent

Retour sur la journée des associations et de la jeunesse

Le 10 septembre 2022 s'est déroulé la 12ème journée des associations et de la jeunesse au stade des Tourtouires. Le public est venu nombreux pour découvrir et se renseigner auprès des différentes associations sur les disciplines et activités existantes. Une grande implication de la Jouvent et du CMJ qui ont proposé et organisé de multiples activités sportives lors de cette journée animée.

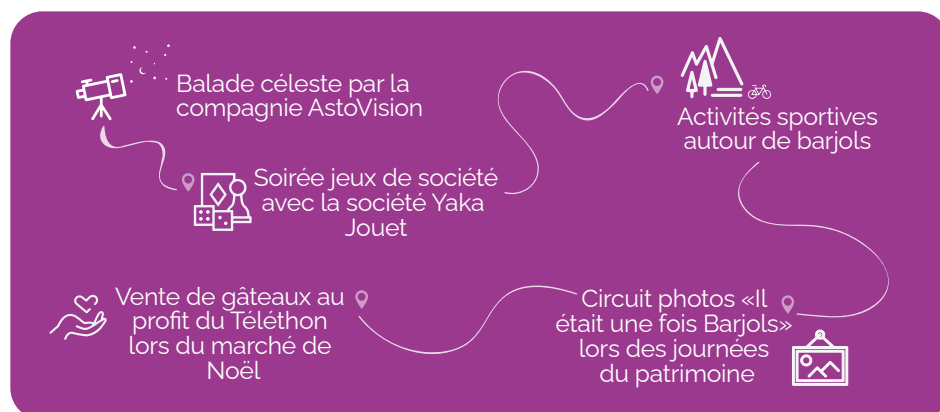
Prise de la compétence jeunesse par la CCPV

La Communauté de Communes Provence Verdon a repris l'espace jeunes de Barjols depuis le 1er janvier 2023. La passation s'est effectuée depuis le 23 novembre 2022 où un animateur de la CCPV intervient sur l'accueil jeunes afin de rencontrer les jeunes de Barjols et de pouvoir préparer les projets de l'année 2023.

Pour tous renseignements, adressez-vous au service jeunesse de la CCPV : jeunesse@provenceverdon.fr



Zoom sur les activités proposées par "La Jouvent"



CANDICE ROSELLINI
Conseillère Municipale
Déléguée Ecole et Jeunesse



Soucieuse d'offrir aux Barjolais toujours plus d'animations culturelles et populaires, la municipalité a mis en place une Commission Extra-Municipale des Fêtes, des Festivités et de la Jeunesse qui viendra accompagner le dynamisme de notre réseau associatif tout au long de l'année.

Nous saisissons ici l'occasion pour remercier celles et ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie à la vie associative, maillon essentiel de la vie de notre village.

FRANCOIS VOLPI

Adjoint Délégué

Vie associative - Culture -

Démocratie Participative - Communication

GIP Cafés Culture

La Commune de Barjols est désormais adhérente au dispositif GIP Cafés Culture pour l'année 2023 suite à la délibération passée au Conseil Municipal du 14 décembre 2022.

Mais qu'est ce que le GIP Cafés Culture ?

Ce dispositif est issu d'une démarche impulsée par les organisations professionnelles représentatives des cafés, hôtel et restaurants, des syndicats d'artistes, du Ministère de la Culture, de la communication et des collectivités territoriales.

A quoi sert ce dispositif ?

Il permet de gérer un fond d'aide à l'emploi artistique direct à destination des cafés, bars et restaurants qui diffusent des concerts et spectacles professionnels.

Cette activité contribue à maintenir et à développer la diversité culturelle sur l'ensemble du territoire national. Il vise également à accroître l'accès à la culture et aux spectacles vivants pour un large public.



Et sur la Commune de Barjols ?

Jusqu'à présent, aucun établissement ne pouvait bénéficier de ce dispositif.

La Commune de Barjols a donc à coeur de maintenir et de développer l'offre artistique et culturelle pour les Barjolaises et les Barjolais. Il a donc été proposé d'adhérer au GIP Cafés Culture et d'apporter une contribution de 3000€ pour la première année à ce fond. Pour + d'informations, connectez-vous sur le site du GIP Cafés Culture.

Découverte des chants Corses avec le groupe Fiuminale

Le village de Barjols a eu la joie d'accueillir le groupe Fiuminale pour chanter l'âme Corse le samedi 22 octobre 2022 à la Collégiale de Notre-Dame.

Les chants Corse proposés par le groupe ont été magnifiés par la singularité acoustique de la Collégiale. Sous la grandeur des voûtes, le répertoire de leurs chants a alors pris une dimension sacrée. C'est au travers de leurs paroles et de leurs tessitures de voix que nous avons pu voyager jusqu'en Corse pour découvrir les racines culturelles de ce territoire.



Notre Saint Marcel de Barjols !

Tout le monde l'attendait et il est enfin revenu après 2 années sans fête marquées par la crise sanitaire de la Covid. Les visiteurs étaient de retour pour le grand bonheur des membres de l'association "Les Amis de Saint Marcel" ainsi que pour le village de Barjols. Cette sensation de joie et de fête a de nouveau envahi les rues Barjolaises. Les deux journées ont été rythmées par de multiples célébrations Provençales dont les aubades accompagnées par le son des fifres, trompettes et tambourins, la danse des Tripettes sans oublier les fameux tirs des tromblons dont le bruit a ravivé de beaux souvenirs.



Une journée haute en couleur

C'est sous un merveilleux temps que s'est déroulée la Grande-messe solennelle du dimanche ainsi que la procession de Saint Marcel dans les rues de Barjols. Un grand nombre de visiteurs ont été accueillis afin de faire renaître cette culture Provençale.

L'ensemble des Sénateurs du Var était présent en compagnie de Madame le Maire, Cathy VENTURINO-GABELLE, Monsieur le Sous Préfet, les représentants de la gendarmerie ainsi que les Maires des communes alentours et élus de Barjols.



Une mélodie Provençale

Ce fut une 673ème "Sant Marcèu" mémorable et enjouée dont les merveilleuses paroles ne cessent de raisonner dans nos oreilles " Sant Marcèu, Sant Marcèu, Lou bèu jour qu'es nostro festo; Sant Marcèu, Sant Marcèu, A Barjou rén de tant beu ! "



MYRIAM GARSON
Conseillère Municipale



Le CCAS permet à la Municipalité d'être au plus prêt de ses citoyens et de connaître leurs besoins. Il a un rôle primordial de soutien, d'accompagnement et d'assistance pour les personnes en situation de fragilité.

MICHELE ARNAUD
Adjointe Déléguée
Habitat - Logement
Vice Présidente du CCAS

Anniversaire d'un de nos trois centenaires !

Que d'années parcourues par Denise MONTAGNI-GARCIN qui a eu une vie bien remplie durant ces 10 dernières décennies.

Pour l'occasion, Madame le Maire s'est rendue à sa fête d'anniversaire le 18 décembre 2022 à la salle du Castellas. Ce siècle de vie si particulier a été honoré en présence de sa famille et de ses amis autour d'un moment de partage et de convivialité. C'est durant ce moment que Madame le Maire lui a souhaité un merveilleux centenaire au travers d'un discours chaleureux retraçant les moments de vie de Denise.

Nous pouvons tous tirer notre chapeau à Denise qui force l'admiration et le respect. Une femme forte qui a su traverser le temps et les épreuves de la vie.



Noël du CCAS

La distribution des colis de Noël a eu lieu le 15 décembre 2022 à la salle des fêtes et a été suivie d'un goûter spectacle le 17 décembre 2022 animé par la troupe "Panach Cabaret".

Accueil des Nouveaux arrivants

Un pot de bienvenue sera offert par la Municipalité réunissant les nouveaux arrivants dans le village. Une fiche vous sera remise lors de votre passage à la Mairie afin de recevoir cette invitation.



BRIGITTE LAURENT
Conseillère Municipale

Plan Grand Froid

Comme pour le Plan canicule, le plan Grand froid est activé et disponible pour toutes les personnes vulnérables, isolées ou handicapées. Nous invitons les personnes non inscrites à se signaler à la Mairie afin que le CCAS puisse vous contacter. Le formulaire est disponible en Mairie, sur le site internet ainsi que sur les réseaux de communication de la Mairie. Celui-ci est à renvoyer à l'adresse mail du CCAS : ccas@barjols.fr comme indiquée sur le formulaire.



L'évolution des comités de quartiers

Depuis le mois de septembre, la Municipalité, en concertation avec les participants des comités, a pris la décision de réunir l'ensemble des comités de quartiers en une seule entité.

Ce choix a été fait afin de créer une cohérence entre les différents comités où de nombreuses thématiques se rejoignent.

Ainsi, les objectifs restent les mêmes qu'avant. En effet, il s'agit toujours d'un lieu de débats publics, d'échanges et de participation des administrés permettant l'amélioration du cadre de vie de tous les habitants de la commune.

Madame le Maire et ses conseillers municipaux sont toujours à l'écoute de la population, lors des réunions, pour accompagner les habitants dans la construction de leurs projets.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations et rejoindre vous aussi le comité de quartier, n'hésitez pas à envoyer votre candidature par mail à : democratie-participative@barjols.fr



GUILDA CHAHVERDI
Conseillère Municipale

Commission Extra-Municipale des festivités, animations et jeunesse

Au mois de septembre 2022, la Municipalité de Barjols a lancé un appel à la candidature afin de faire participer la population à la Commission Extra-municipale des festivités, animations, et jeunesse mise en place suite au Conseil Municipal du 28 septembre 2022.

Cette commission, qui compte actuellement 19 membres, a pour objectif d'intégrer la population dans la vie festive de la commune en participant à la prise de décisions et aux projets en lien avec les animations.

Les activités proposées doivent également intégrer la thématique de la jeunesse afin de permettre aux plus jeunes de bénéficier d'animations propres à leur âge d'où le terme "jeunesse" apporté au nom de la commission.

A ce jour, quatre réunions ont déjà été réalisées avec les membres de la commission afin de présenter leurs idées d'animations pour Barjols et faire un point sur les festivités organisées par la commune.

La Municipalité sait que vous débordez d'idées et de vitalité pour faire vivre au mieux notre village. Ainsi, qui de mieux que vous pour faire partie de cette aventure !

Alors, n'hésitez pas à envoyer votre candidature par mail à l'adresse : democratie-participative@barjols.fr

Zoom sur les instances de la "démocratie participative"

- La Commission Extra-Municipale pour la Transition Ecologique
- La Commission Extra-Municipale des festivités, animations et jeunesse
- La Commission Tanneries
- La Commission Rouguière
- Le Comité de quartiers



RAYMONDE ASTIER
Conseillère Municipale



Cette année la Municipalité a sollicité les associations de la commune de Barjols afin de leur laisser la parole et de pouvoir s'exprimer sur leurs activités au cours des 6 derniers mois.

DANIEL VIRGIL

Conseillé Municipal
Délégué aux Sports et
Equipements Sportifs

"Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Barjols"

L'association "l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Barjols" vous donne rendez-vous le jeudi 30 mars, le mardi 4 juillet et le lundi 6 novembre 2023 de 14h30 à 19h à la salle du Castellat pour donner votre sang.

Le niveau des réserves en France est aujourd'hui en dessous du seuil de sécurité. Face à cette situation, il est temps de réagir. Nous pourrions tous en avoir besoin, il est URGENT de donner votre sang !



"Vis ta Magie"

L'association Vis ta Magie vous accueille à ses ateliers à la salle du Castellat 10 Allée Anatole France les mardis et mercredis de 10h à 12h pour des ateliers de Sophrologie et les mercredis de 18h à 20h pour des cours de Souffles Inspirés.

Vous pouvez les contacter par téléphone au 06 58 04 11 46 ou par mail à vistamagie@gmail.com

"Mare Nostrum II"

L'association Mare Nostrum qui a pour objectif de vous faire découvrir le patrimoine de la Provence, de la France et du bassin Méditerranéen vous propose plusieurs conférences et sorties durant l'année 2023.

Si leur association vous intéresse, vous pouvez les rencontrer lors de leurs conférences ou vous adresser directement à la présidente, Mme Alice Rubaldo : clio.marenostrum@gmail.com

"Tennis de Table Barjolais"

Le club de tennis de table de Barjols a fusionné à l'été 2022 avec le club de St Julien pour grandir, évoluer et créer ainsi le 12ème club du Var ! Avec 4 équipes en compétition dont 1 au niveau régional, Barjols est représenté dans toute la PACA, de Nice à Marseille. Les résultats sportifs ont été très bons avec 2 montées sur les 4 équipes !

Le club a également une section loisir et une section enfant : "le ping pour tous", de 7 à 87 ans ! La mixité et le plaisir de jouer sont présents à tous les entraînements au gymnase (avenue de Garessio), le mardi, mercredi et jeudi. Renseignements : Pascal 06.75.96.70.45



"Sling Shot"

L'année 2022 a été chargée en événements pour le club de Lance Pierre de Barjols. Début de saison avec un biathlon aux Arcs en Provence, vélo et lance pierre. Puis un tournoi régional à Gonfaron regroupant tous les clubs de la région dans la forêt de l'âne volant. Dès l'arrivée des beaux jours et le début des manifestations du printemps et de l'été, les adhérents ont fait la promotion du club dans toutes les villes et villages des environs (Tourves, Varages, Gonfaron, Brue Auriac...) et une dizaine sont même allés en Belgique au championnat d'Europe où la France a terminée 2ème au général et 3ème en équipe.

Dès l'arrivée de l'automne, les championnats de France ont eu lieu dans notre belle ville où des concurrents de la République Tchèque nous ont rejoint pour un week end de découvertes et d'émotions.

La saison s'est alors terminée par le tournoi des minots à Barjols qui a rencontré un franc succès. L'année 2022 a été riche en nouveauté avec la création d'une nouvelle section sarbacane, la création d'un stand mobile pour les enfants, le début d'une collaboration avec les centres aérés de la région et d'autres nouveautés dont la création du site de vente du club france-lance-pierre.fr.



"Plaine Page" : Les 22 de la ZIP

L'association Plaine Page a démarré au cœur du village (le 22/02/2022 date palindrome), les "22 de la ZIP", avec sa vitrine visible au 22 rue de la République et investie tous les 22 de chaque mois par les artistes. Ceux-ci s'impliquent dans l'évolution de ce lieu par la création d'un petit collectif.

Le format atypique de cette vitrine inspire les artistes qui offrent aux passants des installations, certaines créées spécialement pour cet espace.

Pour 2023, "Les 22 de la ZIP" continuent, les 22 de chaque mois, sur le thème de l'Eau et le Vivant, en partenariat avec le Maison Régionale de l'Eau et les artistes qui souhaitent travailler sur ce thème.

+ d'infos sur www.plainepage.com

"Choeur Quand ça Balance"

Le chœur "Quand ça Balance" a présenté en 2022 un nouveau spectacle, à savoir la comédie musicale Mamma Mia créée à partir des chansons du groupe ABBA dont la représentation a eu lieu à la salle des fêtes de Barjols le 7 mai devant un public nombreux et enthousiaste.

De multiples animations ont été réalisées sur la commune de Barjols et sur d'autres communes afin de partager le dynamisme de l'association.

Pour la Sainte Cécile, et là ce fut une nouveauté, le chœur a fait une petite prestation (chansons françaises) avec l'orchestre de l'OHB.

Et récidivé pour le marché de Noël /Téléthon le 3 décembre à la salle des fêtes.

Pour 2023 un programme nouveau est en préparation, et la salle des fêtes de Barjols est déjà réservée le 13 mai prochain.

Celles et ceux, de tous âges, qui aiment chanter seront les bienvenus pour les rejoindre. Les répétitions ont lieu tous les vendredis à 19 heures salle de l'école de musique, sous la direction du chef Philippe Allegrini. Pour tout contact s'adresser à la secrétaire Sylvie Ollinger au 06 67 64 81 45.



CORINE BADOUX
Conseillère Municipale



L'environnement est devenu un enjeu majeur pour l'avenir de Barjols. De nombreux projets vont être développés en 2023 autour de la préservation de la biodiversité, de la rénovation énergétique des bâtiments, de la reforestation, de la valorisation des déchets et de la sensibilisation.

WANDA ORŁOWSKI - LEVEQUE

Conseillère Municipale
Déléguee à la Transition Ecologique

Urgence climatique !

**Rassemblons nos forces et nos talents autour de
« L'EAU et le VIVANT » !**

Suite à la sécheresse, son stress hydrique et son impact sur l'environnement et notre vie quotidienne, il est temps d'agir. Une réunion publique sur le thème de l'Eau et le Vivant a eu lieu le 14 Novembre dernier au Centre Elias de Barjols.

Cette initiative, d'une poignée de citoyens inquiets et actifs et de certains membres de la ComETE (Commission Extra-municipale de la Transition Ecologique), était un premier pas pour réunir toutes celles et ceux qui souhaitent réfléchir ensemble et agir, chacun à leur manière et avec leurs moyens, sur la question de l'urgence climatique au niveau de notre commune.

D'autres réunions suivront pour avancer sur des initiatives concrètes en 2023.



Label Territoire Durable - Une COP d'avance

Notre commune s'est vue décerner le label « TERRITOIRE DURABLE – UNE COP D'AVANCE » niveau 1 le 14 octobre au World Trade Center de Marseille. Ce label récompense le fruit d'un travail de maintenant 2 ans porté par les élus et la ComETE. Il comporte 4 niveaux plus un d'accessibilité. La Ville de Barjols a été directement labélisée au niveau 1 au vu du projet environnemental vertueux qu'elle porte, de son engagement et des actions menées à ce titre sur notre commune. Cette remise de label s'est faite en présence de Monsieur Sébastien FOREST, Directeur régional de la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), de Madame Anne CLAUDIUS-PETIT, Conseillère régionale et Présidente de l'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement, de Cathy-VENTURINO GABELLE, Maire de Barjols, de Wanda ORŁOWSKI LEVEQUE, Conseillère Municipale déléguée à la Transition Ecologique et de Marion DELAPORTE, membre de la ComETE.



La commune, qui a rencontré de nombreux problèmes avec le prestataire en charge du ramassage des déchets sur les territoires de la Communauté de Communes Provence Verdon, oeuvre actuellement pour mettre un terme à cette problématique devenue désastreuse pour nous tous.

YVES GIACOMELLI
Conseiller Municipal
Délégué Gestion des Déchets

Mise en place des Points d'Apport Volontaire

Les Points d'Apport Volontaire (PAV) sur la place de la Rouguière et derrière la station essence AVIA ont été mis en service depuis le mois de juillet. Afin d'assurer la propreté de notre village, il est nécessaire de respecter ces endroits et de faire du tri. Ces conteneurs et colonnes enterrés vous permettent de trier vos déchets papiers, verres, cartons, emballages et ordures ménagères. L'effort de tri à réaliser est encore important. Tous ensemble, relevons le défi !



Le problème redondant des poubelles ...

La commune de Barjols ne cesse de subir les manquements de la société prestataire en charge du ramassage des déchets. En effet, ces incidents à répétition ont des répercussions désastreuses pour les habitants et les commerçants de la commune. Ces nombreux manquements sont, encore une fois, compensés par l'intervention des agents du service technique qui doivent ramasser les déchets, à même le sol, afin de maintenir la propreté de notre commune. Cependant, cette solution ne peut perdurer ! Consciente de ces débordements, la Municipalité propose actuellement des solutions à la Communauté de Communes Provence Verdon (gestionnaire de la collecte des déchets sur son territoire) notamment une réflexion autour d'une reprise en régie du service afin de mettre un terme à cette situation déplorable.



Valorisation des déchets

Puisque les déchets sont des ressources, la Com'com' Provence Verdon propose aux habitants de réduire le volume d'ordures ménagères enfouies par la valorisation des biodéchets. Dans ce but, 1 500 composteurs seront mis à disposition des habitants en début d'année 2023.

De plus, les emballages et les papiers seront très prochainement à jeter dans la même colonne. Les cahiers, journaux, catalogues, enveloppes et livres seront déposés dans une seule et unique colonne.

Les ambassadeurs du tri vous guideront dans ces nouvelles pratiques lors de leur intervention sur la commune.

Projet de rénovation de la Rouguière

L'aménagement de la Rouguière : Un projet construit en concertation avec la population

Un projet complexe

L'année 2022 a vu s'achever les travaux de la tranche ferme et optionnelle 1 s'inscrivant dans le projet d'aménagement et de réhabilitation de la place de la Rouguière.

Cette première phase de travaux, qui a pu paraître longue, a subi des retards dus à la période Covid mais également une interruption durant la saison estivale 2021, voulue par la Municipalité, afin de préserver la dynamique touristique et économique de notre village.

2023 verra la réalisation de la dernière phase de travaux de notre place, tant attendue, qui va remettre en valeur cet espace de vie, lieu de convivialité et de partage de nombreuses générations.

Une collaboration avec la Commission Extra-municipale Rouguière

Aussi, pour être au plus près des attentes des citoyens, la municipalité, conformément à ses engagements de s'ouvrir à la démocratie participative, a créé une Commission Extra-municipale Rouguière ouverte à tous, sans exception, permettant à chacun de s'exprimer sur la conception de cette nouvelle place. De cette collaboration avec les personnes engagées est né un plan comprenant des parties de stationnements, vitaux pour ce poumon économique du village, mais également des perspectives piétonnières mettant en valeur les différents monuments qui composent la Rouguière en tenant compte de son identité provençale et en préservant son âme. Une réflexion a été menée sur le mobilier urbain et le fleurissement de cet espace. Ce projet a été présenté en réunion publique le 21 décembre 2022.

Et les espaces verts dans tous ça ?

Concernant la végétalisation de l'espace et particulièrement la préservation de nos alignements de platanes si précieux, garants de l'équilibre écologique et de la biodiversité, nous avons fait appel à l'ONF pour expertiser les arbres du centre de notre commune et connaître leur état sanitaire.

Il en est malheureusement ressorti la nécessité d'abattre trois platanes menaçants la sécurité des administrés. Une surveillance et un entretien rigoureux seront établis pour minimiser les pertes d'autres sujets potentiels. De nouveaux arbres remplaceront ceux que nous devons couper.

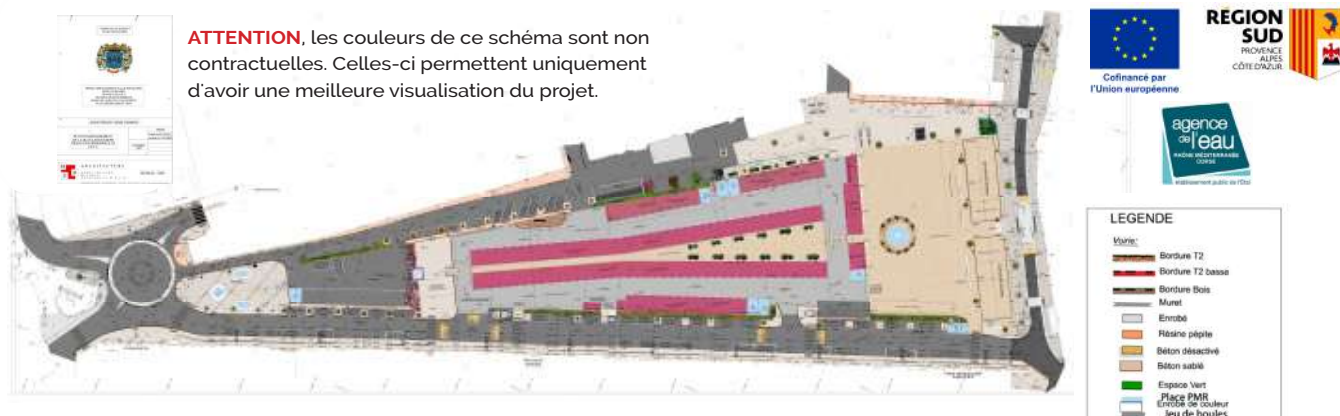
Le début des travaux !

Les travaux qui devaient redémarrer mi octobre 2022 après avoir laissé une fois de plus un répit salutaire à la saison estivale et à nos commerçants, ont été repoussés à la mi janvier 2023 pour nous laisser le temps de faire de nouvelles demandes de subventions auxquelles nous pouvions prétendre sur la désimperméabilisation du sol de la place.

Ils devraient s'achever fin d'Avril, au moins pour l'intérieur de la place (sauf contre temps). S'ils devaient prendre du retard, nous serions amenés à les suspendre à nouveau pendant la saison estivale.

Point financier du projet

Cette deuxième phase travaux devrait s'élever à 1 250 000€ subventionnée à hauteur de 369 399,28 euros par le Fond Européen de Développement Régional, 17% par la Région, 13% par l'Agence de l'eau et 20% d'auto financement.



Tribune de la minorité

Chères Barjolaises, chers Barjolais,

Quoi de bien nouveau à Barjols depuis la parution du dernier bulletin municipal ?

La place de la Rouguière, parlons-en :

L'été durant, la place de la Rouguière ressemblait à un champ de bataille, avec des tas de gravats, des barrières entreposées un peu partout, un sol très abîmé et des toilettes neuves fermées.

Rien d'engageant pour les visiteurs, en revanche, préjudiciable pour les commerces et l'image de notre village plus généralement. Ce constat est le nôtre mais il est partagé par de nombreux citoyens au vu des plaintes que nous avons reçues à ce sujet.

Nous espérons pour le village, ses habitants et ses commerçants, que la dernière tranche de travaux, initiée par Madame le Maire et son équipe, améliorera considérablement notre cadre de vie ainsi que le stationnement et la circulation dans la commune.

Ce projet d'aménagement a été présenté en réunion publique le 21 Décembre 2022. Une trentaine de personnes était présente ce jour-là, soit 1% de la population, élus compris.

Nous aurions tant aimé confronter nos idées à celles de l'équipe en place. Nous pensons qu'un projet aussi structurant (1,2 Millions H.T pour cette dernière tranche), méritait un vrai débat public ainsi que des échanges au Conseil Municipal.

Quid de la démocratie participative ?

Nous avons également observé la démolition du bâtiment « Plent », situé sur le parking, route de Marseille. A ce jour, nous ne connaissons pas le devenir de cet espace.

Quid de la démocratie participative ?

Concernant le projet des tanneries, depuis leur démolition et la tenue d'une réunion publique, aucune information ne nous est parvenue.

Quid de la démocratie participative ?

Conseil Municipal : Nous sommes confrontés de manière systématique, à un manque cruel d'informations. Les documents liés aux délibérations sont succincts ou absents et dans tous les cas transmis dans un délai ne permettant pas de les étudier avec sérieux.

Pour information, deux conseillers municipaux ayant une délégation de Madame le Maire comptent à leur actif 19 et 24 absences en conseil depuis le début du mandat, autant dire depuis deux ans. Ces deux conseillers, quoiqu'en dise Madame le Maire, n'assurent pas leur délégation. Il en coûtera 28800 Euros à la commune, si la situation perdure jusqu'à la fin du mandat.

Nous ne disons en aucun cas, que tout est simple et facile. Bien au contraire, les

combats à mener pour obtenir des financements, la difficulté de faire des choix, les idées à trouver afin de faire mieux vivre Barjols, faire entendre sa voix au sein du Conseil Communautaire, sont autant de problématiques difficiles à mener.

Nous poursuivons néanmoins le travail de la force d'opposition que nous sommes et ne désespérons pas de voir Madame le Maire et son équipe trouver le chemin d'une intelligence collective dans un fonctionnement plus démocratique et participatif.

Bonne et heureuse année 2023 - Le groupe d'opposition du Conseil Municipal de Barjols



ANDRE APPARICIO



LAURENT MICHEL



MAURICE JEAN



MAGALI SARDOU

DANIEL GERVASONI

Informations Générales

Recensement

Cette année, la commune de Barjols réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 19 janvier 2023 au 18 février 2023. Le recensement est obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

Se faire recenser, c'est permettre à la commune de voir ses dotations augmenter pour améliorer votre quotidien.

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 19 janvier 2023 sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pour + d'information

Veuillez contacter la commune par mail à recensement2023@barjols.fr ou par téléphone 04.94.72.80.68.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Marché des producteurs locaux

Chaque samedi a lieu le marché des producteurs locaux de 8h à 13h place de la mairie.

Ce lieu de convivialité et d'échanges vous attend pour vous proposer de nombreux produits locaux et bio. Vous y découvrirez trois stands aux saveurs variées, fromages de chèvres de Châteaufort, vins de Bras, œufs de Varages, gourmandises crues, sans oublier le stand de coquillages et de poissons frais ! C'est avec plaisir que les productrices vous attendent le samedi pour découvrir leurs spécialités locales !



Réseaux de communication de la commune

Afin de vous informer et de vous partager l'actualité de votre commune, la Mairie de Barjols vous invite à consulter ses réseaux de communication, réseaux sociaux et à vous abonner à ces différents supports. Alors à vos clics !



Facebook : [Mairie de Barjols - officiel](#)



Panneau Pocket : Application mobile 100% gratuite à télécharger sur votre Play store ou App store. Une fois téléchargée, recherchez **Barjols** dans la barre de recherche de l'application puis cliquez sur le cœur pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications. Et c'est parti !



Instagram : [mairiedebarjols](#)

Pass déchetterie

Votre Maison France Services Barjols vous aide à faire les démarches pour demander votre pass déchetterie auprès de la Communauté de Communes Provence Verdon. Pour plus d'informations, contactez Maison France Services Barjols par téléphone au 04 82 29 96 44, par mail à l'adresse : franceservicesbarjols@provenceverdon.fr ou directement sur place le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30 puis le mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30, 261 Route de Tavernes à Barjols (ancien collège).



Attention aux déjections canines

POUR RAPPEL, Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces jeux publics pour les enfants et ce, par mesure d'hygiène. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tous moyens appropriés, au ramassage des déjections canines sur tout le domaine public communal. Les contrevenants sont passibles d'une amende de 68 euros.

Cimetière communal de Barjols

Dans le cadre d'une opération d'amélioration de l'aspect du cimetière, en particulier dans certains secteurs anciens, un état des lieux est actuellement en cours sur le cimetière numéro 1 (ancien cimetière). Si vous êtes concessionnaire principal ou ayant droit d'une concession dans ce cimetière, veuillez contacter la Police Municipale.

L'extrait des rapports de reprise des concessions est affiché dans les panneaux à l'entrée du cimetière.

Pour plus d'informations : Tel : 06.70.79.35.07

Mail : police-municipale@barjols.fr



Police Municipale

La police Municipale de Barjols a le plaisir de vous annoncer que Luc Payan est désormais le nouveau garde champêtre de la commune depuis le 1er Août 2022.

De plus, vous pouvez désormais découvrir toute l'actualité de Barjols en matière de sécurité et de prévention via le nouveau compte Facebook de la Police Municipale 'PM Barjols'. N'hésitez pas à vous abonner pour rester informé.



Informations Générales

Alimentation saine et locale

La Communauté de communes Provence Verdon s'engage dans un projet d'avenir, tourné vers l'agriculture et l'alimentation locale et durable : le Projet Alimentaire Territorial (PAT). Il s'agit d'une initiative de co-construction entre l'ensemble des acteurs agricoles et alimentaires du territoire, à savoir les agriculteurs et producteurs locaux, les transformateurs et distributeurs, les institutions agricoles et alimentaires, le consommateur ainsi que les partenaires institutionnels.

Le PAT se concentre sur trois dimensions majeures :

- Une dimension économique pour donner l'accès à une alimentation saine et locale à tous, tout en maintenant et créant de l'emploi.
- Une dimension sociale pour améliorer la production et la transformation alimentaire en recréant un lien notamment entre le producteur et le consommateur ainsi qu'en sensibilisant le public aux bénéfices d'une bonne alimentation sur sa santé et l'environnement.
- Une dimension environnementale pour mener des actions valorisant des pratiques agricoles plus respectueuses pour l'environnement et réduire le gaspillage alimentaire.

Amélioration de l'habitat

Envisagez-vous d'améliorer votre habitat ? Un soutien financier pour les propriétaires est en cours de renouvellement pour 3 ans. Il peut concerner les travaux de rénovation, d'adaptation ou d'isolation des logements. Le Programme d'Intérêt Général (PIG n°2) est un dispositif d'aides publiques en faveur de l'habitat des particuliers. Vous êtes peut-être éligible ! Renseignez-vous auprès de SOLIHA VAR par téléphone au 04 94 22 65 85 ou à l'adresse accueil.var@solihavar.fr ou sur rendez-vous dans les Maisons France services Barjols et Rians.

En parallèle au PIG2, l'intercommunalité Provence Verdon reconduit l'opération de rénovation des façades des immeubles des centres anciens. Elle comprend une aide technique et financière pour le ravalement des façades. Cette subvention peut être complétée par celle des communes.



STOP à l'affichage sauvage !

Afin de réguler la publicité au sein du paysage urbain, le Code de l'environnement prévoit des restrictions adaptées.

En effet, l'affichage sauvage doit respecter certaines règles et ne peut être fait n'importe où sur l'espace public.

Plusieurs affichages libres sont mis à votre disposition sur la commune afin de pouvoir afficher vos publicités associatives sans vous exposer à des sanctions.

Ainsi l'affichage sauvage, sous entendant l'affichage sur d'autres supports, tel que des piliers, des grilles et autres, est strictement illégal si aucune demande n'a été faite au préalable à la Mairie.

Si la Mairie vous accorde ce droit, nous vous demandons de bien vouloir retirer l'ensemble des affichages à la suite de chaque manifestation.

En cas de non respect, le contrevenant dispose de 15 jours pour se mettre en conformité après réception du procès-verbal au risque de devoir payer une amende.

Nous regrettons le départ de ..

Jean-Marie WAGON le 12/07/22
Carmen NOVARRO le 22/07/22
Jocelyne BELY veuve VIEU le 27/07/22
Gilbert SABATIER le 08/08/22
Andrée JUERS le 17/08/22
Liberté LAFUENTE-MARCIAL le 23/08/22
Jacqueline CHARLENT veuve NOEL le 30/08/22
Christophe BARTOLO le 24/08/22
Michel ECUER le 02/09/22
Madeleine SOLFARI veuve KHOURI le 09/09/22
Louis COUNOT le 24/09/22
Marilyne GALICHET le 01/10/22
Joséphine QUEROL veuve SUMIAN le 05/10/22
Ladislav GUERINEAU le 06/10/22
René ROUBAUD le 06/10/22
Edmond GAZE le 24/10/22
Emmanuel JAUFFRET le 27/10/22
Anne MAGNONE veuve REINA le 01/11/22
Jacques LISEK le 10/11/22
Jean BOSC le 15/11/22
André BAUER le 28/11/22
Régine RAYBAUD épouse RAOUX le 26/11/22
Ginette MARAIS épouse BOULAY le 02/12/22
Marcel ROMAN le 03/12/22
Ginette GUERIEL veuve AUBERT le 10/12/22

Bienvenue à ...

Calysta GANGLOFF BLONDEAU née le 20/06/22
Lyam FERNANDEZ AHNOU le 29/06/22
Iggy VISOCCHI le 06/07/22
Elyne CONRAUX MERLINO le 20/07/22
Lyna PENE le 10/08/22
Léna COQUEL le 16/08/22
Alba FABIANI le 03/09/22
Arthur TORRES ROUYER le 31/08/22
Evy CORNILLE le 09/11/22
Trinité DELERIA le 22/11/22
Angelo VOLPI le 24/11/22
Alessio ROUX le 27/12/22
Giulian BARSOTTI BARTOLO le 31/12/22



Tous nos vœux de bonheur à

Mariages

Virginie DECORTE et Sébastien ANGOSTO le 04/06/22
Marie ALIAS et Olivier MOULATOUA le 09/07/22
Sylvie SARRAZIN et Yvan PIGLIAPOCHI le 15/07/22
Mireille NGOSSO MOLO et Jean TOLOMEI le 23/07/22
Tessa BAZIN et Gwennaëlle LE BARS le 13/08/22
Mareva PIREDDU et Baptiste JEAN le 03/09/22



Contacts

PROFESSIONNELS DE SANTE

Dentistes

Jean Carrière/ Laurent Roubaud

10 Rue de la République Tél : 04 94 77 07 71

Michel Ledoux

31 Rue de la République Tél : 04 94 77 05 04

Bach-Mai Nguyen Thi

14 Rue de la République Tél : 04 94 77 00 90

Infirmiers/res

Cabinet Barnaud / Audemar

- Sandrine Mounier Barnaud

1 Rue de la République Tél : 06 95 00 83 86

- Stéphanie Audemar

1 Rue du Boeuf Tél : 06 20 76 11 76

Cabinet Guyot / Galzin / Minassian / Fabre / Angeleri

- Chantal Guyot

41 Bd Grisolle Tél : 06 47 56 57 63

- Eveline Galzin

270 Rue Tanneurs Tél : 04 94 77 10 65

- Mireille Minassian

41 BD Grisolle Tél : 06 84 05 31 93

- Christine Fabre / Sylvie Angeleri

41 BD Grisolle Tél : 04 94 72 39 98

Yasmine Bouazza

99 Rue des Tanneurs Tél : 06 73 99 27 23

CABINET MEDICAL DU BESSILLON

Drs Guerro, Fil, Terrasson

24, allée Anatole France Tél : 04 94 77 00 05

CABINET MEDICAL

Drs Dugas / Beauvais

34, allée Anatole France Tél : 04 94 77 06 31

CENTRE MEDICAL PROVENCE D'ARGENS SUR VERDON

Gynécologue

Dr Jean-Marie Bocognano

29-31 BD Grisolle Tél: 04 98 14 00 24

Chirurgien dentiste

Christine Cortina

29-31 BD Grisolle Tél : 04 94 78 13 56

Masseur kinésithérapeute

Ana Patricia Dias Ribeiro

29-31 BD Grisolle Tél : 09 88 01 08 86

Infirmières

Cabinet Pena / Cassara

Corinne Pena

29-31 BD Grisolle Tél : 06 88 98 52 04

Isabelle Cassara

29-31 BD Grisolle Tél : 06 25 29 18 23

Hypnothérapeute éricksonienne

Dimitrios Sadek

29-31 BD Tél : 07 83 39 06 97

CABINET PARAMEDICAUX

Laboratoire d'analyses médicales

4 place Martin Ferdinand Tél : 04 94 77 20 36

Cabinet d'orthophonie

Mme Pras, Mme Marichez

Place Martin Ferdinand Tél : 04 94 78 16 76

Kinésithérapeutes

Mathieu Fournier/ Marc Jacomin

24 allée Anatole France Tél : 04 94 77 05 53

Marc Foulloy/ Bruno Antigny

235 avenue de Garessio Tél : 09 62 67 16 07

Ostéopathes

Alexandre Bouliteau

24 allée Anatole France Tél : 06 61 93 96 38

Guillaume Orsini

les Gavottes Tél : 06 22 02 57 45

Franck Baranger

Campagne Guyente basse, route de Brignoles

Tél : 06 28 05 32 97

Psychologue clinicienne

Mélanie Marin

24 allée Anatole France Tél : 06 51 32 86 37

PHARMACIES

Pharmacie Principale CAILLAT / LANZA

Boulevard Grisolle Tél : 04 94 77 00 37

Pharmacie PLAUCHUD

Route de Tavernes Tél : 04 94 77 07 45

VOS SERVICES

La Mairie vous accueille

du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h45
samedi de 9h à 12h

Site web : www.barjols.fr

Mail : asso-com@barjols.fr

Vos services municipaux :

Etat-Civil / Population / Accueil : 04 94 72 80 60

Secrétariat du maire : 04 94 72 80 68

Eaux / Assainissement : 04 94 72 80 64

Cadastre / Urbanisme : 04 94 72 80 61

Jeunesse / Entretien / Restauration : 04 94 72 80 62

Services techniques : 04 94 72 34 85

Police municipale : 04 94 72 63 16 / 06 33 71 80 66

CCAS : 04 94 72 63 10

Communication : 06 08 80 05 59

Associations / Festivités : 06 79 75 91 15

Direction générale : 04 94 72 80 69

Secrétariat général : 04 94 72 80 68

Comptabilité / Finances : 04 94 72 80 62

Ressources humaines : 04 94 72 63 15

Médiathèque Edouard Michel : 04 94 72 84 46

Ecole maternelle Pierre Perret

Le pré de foire Tél : 04 94 37 02 76

Directrice : Mme Karine Tornato

Ecole élémentaire Aristide Briand

Avenue de Garessio Tél : 04 94 77 07 80

Directeur : Mme Sylvie Olinger

Déchèterie : de mars à octobre : du lundi au samedi
de 7h45 à 12h et de 13h15 à 18h

de novembre à février : du lundi au samedi

de 8h à 12h et de 13h15 à 17h30

NUMERO D'URGENCE

SAMU : 15

POLICE / GENDARMERIE : 17

POMPIERS : 18

NUMERO URGENCE EUROPEEN : 112